

Préavis N° 05-2024

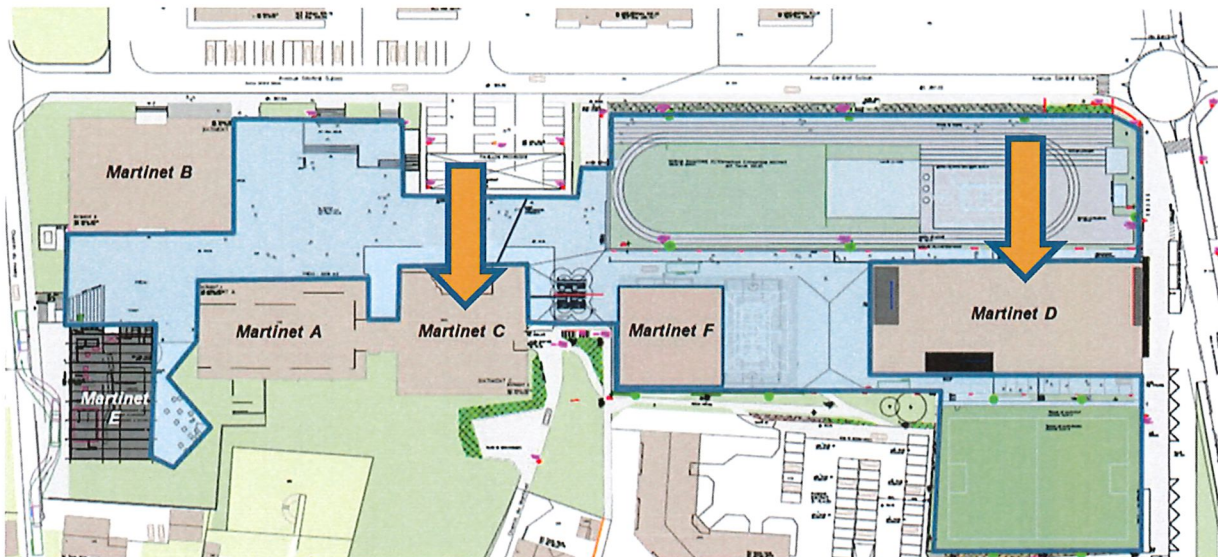
Demande de crédit d'investissement pour les bâtiments D et C du site scolaire du Martinet à Rolle

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse dans sa séance du 12 juin 2024

Le présent préavis a pour but de présenter les besoins d'investissement principaux pour la rentrée scolaire 2024 en vue d'obtenir l'accord pour une demande de crédit y relative.

1. Préambule

Ce préavis présente 3 investissements techniques nécessaires pour la rentrée scolaire 2024-2025. Ils concernent les bâtiments C et D (voir ci-dessous).



Bâtiment D :

- Automatisation de la porte du 2^{ème} étage pour accéder aux salles de classe en sortie d'ascenseur.

Bâtiment C :

- Automatisation d'une des deux portes principales du bâtiment C pour accéder au forum et à l'ascenseur.
- Remplacement de l'ascenseur.

2. Situation actuelle

A la rentrée scolaire 2023-2024, nous avons dû automatiser la porte d'entrée du bâtiment D ainsi qu'une porte à la sortie de l'ascenseur pour permettre à un élève en situation de handicap de pouvoir accéder sans encombre à sa salle de classe. Nous devons aujourd'hui compléter ce qui a déjà été fait en automatisant également la porte du 2^{ème} étage à la sortie de l'ascenseur pour

permettre à un second élève en situation de handicap qui arrivera sur le site scolaire du Martinet à la rentrée, d'accéder à sa classe facilement.

Par ailleurs, nous souhaitons également automatiser l'une des deux portes d'accès au forum du bâtiment C, pour permettre à l'une des employées du secrétariat en situation de handicap d'accéder seule à son lieu de travail. Pour l'instant, elle a besoin d'être accompagnée à son arrivée sur site pour pouvoir ouvrir la porte principale.

Avec ces deux aménagements supplémentaires, l'ensemble des salles de classe, le secrétariat, ainsi que la salle des maîtres du site scolaire seraient accessibles aux personnes en situation de handicap, employés et/ou élèves.

Concernant l'ascenseur du bâtiment C, plusieurs raisons expliquent la nécessité de ce remplacement :

- L'ascenseur a été installé en 1987 et la durée de vie moyenne d'une telle installation est de 30/35 ans.
- Fonctionnement hydraulique très énergivore.
- La carte électronique (gestion de l'ascenseur) ne se produit plus, il n'y a plus de stock à disposition, si la pièce venait à tomber en panne, l'installation resterait à l'arrêt.
- Actuellement, le système hydraulique à pression d'huile de l'ascenseur présente des signes d'usure et des fuites sont survenues, principalement au niveau de la gaine principale (cage d'ascenseur) et doit être remplacé.
- A ce jour, l'installation générale de l'ascenseur, à l'exception de l'entretien courant, n'a subi aucune transformation ou modernisation d'importance.
- Installation actuelle support un poids de 1000Kg, le nouvel ascenseur aura quant à lui une charge Maxim de 1150Kg.
- Utilisation faite pour l'économat et le transport de charge lourde sur palette.

3. Besoins

- a. Electrification et motorisation des portes du bâtiment C et D pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder dans les locaux.
- b. Remplacement de l'ascenseur du bâtiment C, car le système hydraulique à pression d'huile présente des signes d'usure. Au vu du montant annoncé pour la réparation de la partie hydraulique qui est estimée à CHF 43'000.-, ainsi que la fin de support des pièces électroniques pour la gestion de l'ascenseur, il semble plus judicieux de s'orienter vers un remplacement total de l'installation.

4. Coûts et ligne budgétaire

Coût automatisé des portes :

Description	Quantité	Prix CHF
Système de portes battantes composé de : • Motorisation • Entraînement à battant • Kit Flatscan de sécurité • Interrupteur à clé	2	11 460.-
Commande radio avec émetteur manuel	2	560.-
Mise en place d'une gâche électrique 12-24 volts, homologuée EI130	2	2 330.-
TOTAL		14 350.-
TVA 8.1%		1 162.35
Sous-total TTC		15 512.35
Raccordement électrique – estimation	2	4 000.-
Imprévu 10%		1 951.25
Arrondi		36.40
TOTAL FINAL		21 500.-

Coûts installation ascenseur :

Description		Prix CHF
Remplacement ascenseur Schindler Démontage et évacuation complète de l'ancienne installation Démolition des anciens socles en béton de la fosse Remplacement des portes palières à 2 vantaux Raccordements électriques divers Mise en place de profilés métalliques de guidage Installation d'un nouveau contrepoids (récupération d'énergie) Pose et raccordement d'une nouvelle armoire de commande Mise en service de la nouvelle installation		73 700.-
Rabais 5%	-	3 685.-
Prix net HT arrondi		70 000.-
TVA 8.1%		5 670.-
Total TTC ascenseur		75 670.-
Electricité		2 000.-
Fourniture cylindres (si besoin)		1 500.-
Peinture (retouches embrasures portes)		2 500.-
Total TTC complet		81 670.-
Divers et imprévus 10%		8 167.-
Arrondi		163.-
Total Final TTC		90 000.-

Total combiné	111 500.-
Automatisation des portes et remplacement ascenseur	

S'agissant de travaux de menue importance, le montant final sera amorti sur 10 ans comme le prévoit le nouveau règlement sur la comptabilité des Communes dès clôture du préavis.

5. En conclusion

Le Comité de Direction vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

- Dans sa séance du 12 juin 2024.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis n°05-2024 Demande de crédit d'investissement pour les bâtiments D et C du site scolaire du Martinet à Rolle.
- D'accorder au Comité de Direction un investissement de CHF 21 500.- TTC destiné à automatiser les portes au 2^{ème} étage du bâtiment D et au rez du bâtiment C.
- D'accorder au Comité de Direction un investissement de CHF 90 000.-TTC pour remplacer l'installation de l'ascenseur du bâtiment C.
- D'autoriser le Comité de Direction à recourir à l'emprunt et/ou aux liquidités courantes pour financer les investissements précités.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 25 mars 2024.

Au nom du Comité de Direction d'Enfance et Jeunesse

Enfance et Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice